

■ **Ecole de Plantes Médicinales Homme et Nature sans frontières Sarl**, à Evolène, 1983 Evolène, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 6. 09. 2002. But: étude globale du milieu naturel, plus particulièrement la diffusion de la connaissance et de la pratique des plantes médicinales, cas échéant la commercialisation de toutes les ressources tirées dudit milieu; dans cette perspective, la société exploitera une école. La société peut créer des succursales et conclure toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son but. Capital social: CHF 20'000.--. Organe de publication: bulletin Officiel du Canton du Valais et, quand la loi l'exige, la FOSSC. Personnes inscrites: de Bonneval, Patrice, citoyen français, à Lyon (F), associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 5'000.--; Borel-Jaquet, Christian, de Neuchâtel et Couvet, à Peseux, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 5'000.--; Roth, Jacques, de Grindelwald, à Evolène, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 5'000.--; Fauchère, Andrée, de Evolène, à Evolène, associée et gérante, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 5'000.--. Libération du capital social : 50 %.

Journal no 1552 du 11.10.2002
(00690044 / CH-626.4.007.479-6)